



Conseil Général
de
Corcelles-près-Concise

COMMUNE DE Corcelles-près-Concise

Election du Syndic

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- Qu'une seule liste, comprenant le nom d'un seul candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

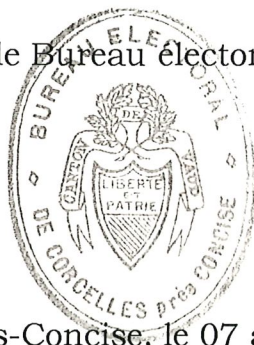
PROCLAME

Monsieur Vincent JAQUET, domicilié à Le Moillat 18, 1426 Corcelles-près-Concise, **élu tacitement Syndic** pour la législature 01.07.2026 – 30.06.2031.

Nous félicitons M. Jaquet pour son élection.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



Le secrétaire:

Corcelles-près-Concise, le 07 avril 2026